



Les seniors vivant à domicile sont en meilleure santé en Bretagne qu'en France

En 2014, les seniors représentent plus d'un quart de la population bretonne. Ils vivent pour la plupart à leur domicile et se déclarent plus fréquemment en bonne santé qu'au niveau national. Pour autant, ils sont un quart à connaître des problèmes fonctionnels entraînant pour certains une perte d'autonomie nécessitant un accompagnement.

Jean-François Hervé et Ludivine Neveu, Insee

En 2014, 879 000 Bretons sont âgés de 60 ans ou plus. Ces seniors représentent 27 % de la population régionale. Parmi eux, 95 % vivent à domicile. Leur espérance de vie est inférieure de 0,4 an à celle observée en France. En Bretagne, à 60 ans, une femme peut espérer vivre 27,3 ans et un homme 22,7 ans. Si rien ne venait modifier les évolutions de la mortalité et des migrations dans la région, le nombre de seniors atteindrait 1,4 million de personnes en 2050, soit 36 % de la population bretonne.

Les seniors bretons vivant à domicile plus fréquemment en bonne santé

Les seniors vivant à domicile se déclarent en meilleure santé en Bretagne qu'au niveau national.

Dans la région, les femmes et les hommes sont tout autant en bonne santé bien que les femmes soient plus âgées. Au niveau national, les femmes se disent plus souvent en moins bonne santé que les hommes. Ces résultats sont issus de l'enquête Vie quotidienne et Santé qui s'intéresse aux conditions de vie des personnes âgées, à leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et aux aides qu'elles reçoivent (*Source et définitions*).

Dans la région, les 60 ans ou plus vivant à domicile apparaissent moins souvent confrontés à des difficultés physiques, sensorielles ou cognitives (24,1 % soit 2,4 points de moins que la moyenne nationale hors Mayotte) (*figure 1*). Cet écart s'explique essentiellement par une plus faible prévalence des problèmes fonctionnels de type moteur/physique, tels que l'incapacité de marcher, d'attraper un objet ou de le ramasser. Dans l'ensemble de la population enquêtée, ces difficultés sont les plus fréquentes. Les autres problèmes fonctionnels sont de type sensoriel, affectant la perte d'audition ou de la vue, ou de type cognitif lié à des problèmes de mémoire et de compréhension. La Bretagne ne se démarque pas ici de la moyenne nationale.

Les problèmes fonctionnels augmentent nettement avec l'âge. Alors qu'ils concernent 14 % des 60 à 74 ans, ils touchent 65 %

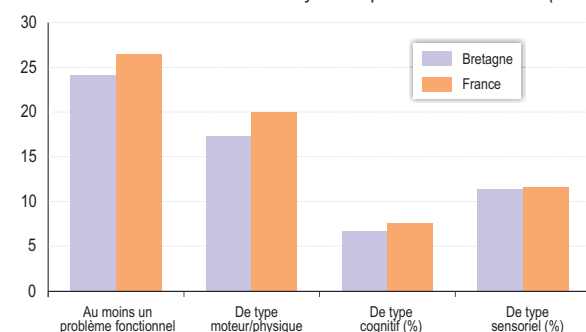
des 85 ans ou plus vivant à domicile. Les limitations fonctionnelles peuvent diminuer l'autonomie dans les activités quotidiennes, telles que faire ses courses ou se laver. Les restrictions d'activités les plus sévères concernent 10,2 % des seniors bretons à domicile et sont un peu moins fréquentes qu'au niveau national (11,3 %).

La perte d'autonomie est moins fréquente en Bretagne

Les seniors vivant à domicile dans l'Ouest de la France s'avèrent en moyenne moins fréquemment confrontés à la perte d'autonomie. En particulier, la part des 60 ans ou plus restant à domicile et concernés par la réduction d'autonomie se révèle la plus faible en Bretagne : 4,9 % comparé à 6,3 % au niveau France entière (*figure 2*). Ce constat est à relier avec une part relativement importante des 85 ans ou plus vivant en établissement dans la région (24,8 %, soit 4 points de plus qu'au niveau national). La Bretagne figure parmi les régions françaises avec le nombre le plus élevé de places en structure d'accueil rapporté au nombre d'habitants de 75 ans ou plus. ■

1 Les seniors vivant à domicile connaissent moins fréquemment des problèmes fonctionnels en Bretagne

Part des seniors vivant à domicile ayant un problème fonctionnel (en %)



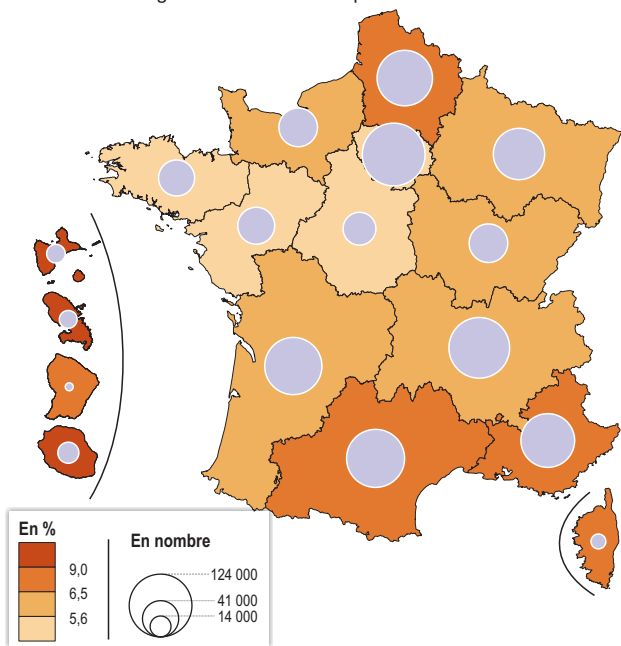
Lecture : en Bretagne, 24 % des seniors ont au moins un problème fonctionnel pouvant être de type moteur/physique, cognitif et/ou sensoriel.

Champ : ensemble des seniors vivant à domicile en France hors Mayotte.

Source : Drees, enquête Vie Quotidienne et Santé 2014.

2 Les seniors bretons vivant à domicile sont moins souvent concernés par la perte d'autonomie

Part et volume régionaux de seniors en perte d'autonomie à domicile



Champ : ensemble des seniors vivant à domicile en France hors Mayotte.
Source : Drees, enquête Vie Quotidienne et Santé 2014.

Les aides auprès des personnes âgées

Parmi les seniors vivant à domicile, 23,6 % bénéficient d'une aide professionnelle, technique et/ou d'aménagement du logement, dont l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Ces aides professionnelles complètent le recours à l'entourage pour plus de la moitié d'entre eux. En Bretagne, quand il n'y a pas d'aide professionnelle, la famille apporte son soutien dans 84 % des cas, soit un peu moins fréquemment qu'au niveau national (86 %).

Le recours à de l'aide est croissant avec l'âge. En outre, le type d'aide mobilisé n'est pas le même chez les jeunes seniors que chez les plus âgés. Le plus souvent, les seniors de moins de 75 ans recourent uniquement à l'aide de leur entourage. Au-delà de cet âge, le recours est plus fréquemment orienté vers des aides de type technique ou professionnelle, combinées ou non à l'aide de leur entourage. En janvier 2016, ces aides de maintien à domicile ont été renforcées, dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Perte d'autonomie et incapacités au niveau national

Plusieurs mesures de la perte d'autonomie et des incapacités peuvent être estimées grâce à l'enquête VQS 2014. Selon le critère retenu, on compte en France hors Mayotte entre 1 et 4 millions de personnes âgées concernées par la dépendance ou ses déterminants en 2014. Les prévalences relatives aux différentes pathologies pouvant entraîner la dépendance augmentent avec l'âge. Les écarts hommes-femmes, s'ils sont faibles à 60 ans, augmentent avec l'âge, au détriment des femmes. Un tiers des seniors cumule au moins 2 types de problèmes fonctionnels différents.

La comparaison avec le précédent millésime de l'enquête VQS en 2007 permet de mettre en évidence une baisse des incapacités entre 2007 et 2014 à domicile, les seniors âgés de 65 à 74 ans étant ceux pour lesquelles cette diminution est la plus importante.

Source et définitions

L'enquête Vie quotidienne et Santé (VQS), menée par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de la santé) en 2014, est une enquête nationale menée sur les personnes de 60 ans ou plus (désignées dans cette étude par le terme « seniors ») vivant à domicile sur leurs capacités fonctionnelles, leurs difficultés quotidiennes et leur état de santé général. L'enquête VQS ne permet pas d'estimer la dépendance selon la grille AGGIR utilisée pour accorder l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), ni selon d'autres grilles comme celles de Katz ou de Colvez. Elle est approchée par un score calculé à partir des différentes questions posées dans VQS. Les seniors obtenant un score élevé sont classés dans le groupe IV et considérés en situation de perte d'autonomie dans cette étude.

Pour en savoir plus

- « Incapacités et perte d'autonomie des personnes âgées en France : une évolution favorable entre 2007 et 2014 - Premiers résultats de l'enquête Vie quotidienne et santé 2014 » / M. Brunel, A. Carrère ; - Dans : *Les Dossiers de la Drees* ; n° 13 (2017, mars)
- « Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014 - Résultats départementaux d'une enquête auprès des seniors » - Dans : rapport Drees (2016, octobre)
- Incapacités des personnes âgées : près de 170 000 Franciliens en perte d'autonomie / C. Laborde, I. Tissot, L. Trigano ; Insee - Dans : *Insee Analyses Île-de-France* ; n° 68 (2017, septembre) - 4p.
- La part des seniors à domicile en situation de perte d'autonomie varie d'une région à l'autre / M. Michel ; Insee - Dans : *Insee Focus* ; n° 115 (2018, juin) - 2p.

